

## SOMMAIRE

### La balade du territoire p. 3



### Les portes ouvertes du booster p. 5



### Le RLPi p. 8



L'élaboration du premier Règlement Local de Publicité intercommunal du Pays de Fontainebleau est en cours

## ÉDITO



Je suis heureux de vous présenter les actualités pour cette fin d'année dans ce numéro de 12 pages.

Un premier dossier important émerge : celui du projet de territoire, feuille de route pour les 10 ans à venir. Un premier travail a été conduit avec les élus et les acteurs locaux au cours de ces derniers mois, c'est maintenant à vous de jouer. Je vous invite à rejoindre la balade du territoire pour participer activement au projet.

Le Pays de Fontainebleau, terre d'entreprises, anime une pépinière : le Booster, qui ouvrira ses portes aux futurs entrepreneurs en phase d'implantation sur le territoire. Sa localisation au sein du centre d'affaires en fait un tremplin pour les activités qui y sont actuellement menées. Le concours de Talents d'entrepreneurs est reconduit à partir du 1<sup>er</sup> décembre, il avait permis de consacrer quatre lauréats en 2017 qui ont connu depuis un bel essor de popularité.

La charte "Propreté forêt et lisière" signée en juillet dernier permettra de lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages par des actions concrètes. La signature toute récente d'une convention avec le Parc Naturel Régional du gâtinais français pour la mise en place d'un "cadastre

solaire" qui déclencherà certainement des initiatives individuelles vers les énergies renouvelables. Toutes ces actions venant enrichir le Plan Climat-Air-Énergie Territorial. L'urbanisme et la mise en place du Règlement Local de Publicité Intercommunal s'invitent à la préservation du cadre de vie en trouvant un juste équilibre entre la réglementation nationale et les spécificités des 26 communes.

Vivre au Pays de Fontainebleau, c'est aussi pratiquer des activités sportives. L'agglomération mise beaucoup sur la gestion des équipements sportifs, leur optimisation, leur accessibilité. Ainsi, le port de plaisance communautaire à Avon connaît une nouvelle jeunesse, tous comme les stades dont les terrains sont régulièrement rénovés notamment pour les sports de ballons.

Le Relai Assistants Maternels (RAM) apporte un service de proximité petite enfance à l'échelle des 26 communes, en y exerçant ses missions. L'information aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel est assuré par le biais de permanences administratives et les ateliers offrent un cadre d'échanges et de rencontres des professionnels de l'accueil individuel.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année 2018.

**Pascal GOUHOURY**  
Président du Pays de Fontainebleau

## FOCUS

Nous commémorons cette année le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Les maires du Pays de Fontainebleau et les associations d'anciens combattants organisent des cérémonies dans leur commune et ces initiatives honorent ce moment de l'histoire qu'il est important de transmettre aux jeunes générations. Le Tempo, agenda des manifestations du Pays de Fontainebleau y a consacré une page afin que chacun puisse réserver un temps à cette célébration.

**Au nom des 26 maires du Pays de Fontainebleau, je suis heureux de pouvoir vous convier le dimanche 11 novembre à 9h00 au monument aux morts de Fontainebleau.**



**Pays de Fontainebleau**  
Communauté d'agglomération

44, rue du Château - 77300 Fontainebleau  
tél. 01 64 70 10 80 • Fax. 01 64 70 10 98  
accueil@pays-fontainebleau.fr  
www.pays-fontainebleau.fr

### Bulletin d'information

Directeur de la publication : Pascal Gouhory  
Rédacteur en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau  
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081  
Crédits photos : commune du Vaudoué, Héricy,  
la photo bellifontaine, MCREA  
Imprimé à 33 8 00 exemplaires  
par Inore Groupe Impression

# Projet de territoire

En mai 2018, la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau s'est lancée dans la construction de son projet de territoire, partagé par les 26 communes membres. Cette « feuille de route », co-construite avec les acteurs du territoire, planifiera sur les 10 à 15 ans à venir les objectifs et les actions que le Pays de Fontainebleau souhaite porter et mettre en œuvre en tenant compte des atouts du territoire : la Seine, la forêt, les terres agricoles, la qualité de vie et la richesse du patrimoine.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU**  
Les communes de l'intercommunalité



- Communes du Pays de Fontainebleau
- Parc naturel régional du Gâtinais français
- Tissu urbain
- Terres agricoles
- Forêts et milieux naturels
- Eau
- Autoroute
- Routes principales
- Réseau ferré



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 12/2017 (JG).  
Sources : CORINE Land Cover 2012, IGN (BD TOPO 2014, BD PARCELLAIRE 2017).



Le **Projet de territoire**, regroupe plusieurs projets déjà en cours (compétence sport, tourisme rural, ...) et proposera également de nouvelles actions à élaborer sur le cours, moyen ou long terme.



Le Président et les Maires

Pascal Gouhoury, Président, oeuvre pour que ce projet de territoire, à destination des habitants, serve, améliore et préserve la qualité de vie pour tous. Avec Sylvie Bouchet-Bellecourt, Vice-Présidente, ils ont souhaité s'appuyer sur un bureau d'étude pour cette mission d'une durée de 12 mois. L'équipe pluridisciplinaire Alphaville et son co-traitant ASM, spécialisé en concertation, ont été retenus par les élus du Conseil communautaire de juin 2018 pour accompagner les élus dans l'élaboration du projet de territoire.

Les 26 maires participent activement à sa conception notamment au sein d'une équipe projet, d'un comité de Pilotage et au travers des différents ateliers thématiques.

L'élaboration du projet de territoire a débuté durant l'été 2018 par un diagnostic de l'ensemble des opportunités et des contraintes du territoire, ainsi que par une large concertation menée auprès des maires de chaque commune. A l'issue de cette étude, les élus, les techniciens, les partenaires et les acteurs locaux se sont retrouvés en octobre pour poursuivre le travail à travers des ateliers de réflexion. En début d'année 2019, ils travailleront ensemble pour décider d'actions concrètes à mettre en œuvre sur l'ensemble du Pays. La construction collective du projet de territoire devrait être finalisée pour la rentrée 2019.

Pour plus de renseignements sur le projet et les étapes clés, [contact@pays-fontainebleau.fr](mailto:contact@pays-fontainebleau.fr)

Les élus souhaitent aussi lancer une concertation auprès des habitants du Pays de Fontainebleau pour ce développement territorial et ils seront associés à la réflexion à travers des étapes clés de la démarche :

◆ **Le samedi 8 décembre, « Ma balade du territoire »** : les habitants des communes sont invités à découvrir le territoire lors d'une balade en car, soit le matin, soit l'après-midi, où les équipes seront présentes pour écouter leurs idées et recommandations. Compter environ 3 heures de balade.

**Attention** : le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire **avant le 30 novembre 2018** par email à [accueil@pays-fontainebleau.fr](mailto:accueil@pays-fontainebleau.fr), ou sur le site du Pays de Fontainebleau. [www.pays-fontainebleau.fr/balade](http://www.pays-fontainebleau.fr/balade)

◆ Un **concours de dessin** intitulé « **Dessine-moi ton territoire** » sera ouvert **à partir de février 2019**. Il s'adressera aux **enfants de tout âge** souhaitant apporter leur regard sur leur territoire. Les dessins seront à envoyer au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, 44 rue du Château, 77300 Fontainebleau, en précisant sur l'enveloppe « concours Dessine-moi ton territoire ».

◆ Un **concours de photos** intitulé « **Concours photo** » sera ouvert **début 2019**. Il s'adressera aux **collégiens et lycéens** et portera sur le territoire de la communauté d'agglomération et les 26 communes qui la composent. Les jeunes seront invités à matérialiser ou concrétiser le regard qu'ils portent sur le territoire à l'aide de photos qu'il faudra déposer sur le mail [accueil@pays-fontainebleau.fr](mailto:accueil@pays-fontainebleau.fr) objet : concours photo

Pour ces deux concours, nous vous apporterons plus de précisions dans les mois à venir, notamment via les sites des communes et du Pays de Fontainebleau, ainsi que les affichages en mairie.

Un jury se réunira en juin et les meilleurs dessins et photographies seront exposés et récompensés lors de la séance plénière qui clôturera le projet de territoire, à l'automne 2019.



# Perthes et Ury, deux villages du Pays de Fontainebleau

Le village de Perthes-en-Gâtinais est situé au Nord-ouest du territoire du Pays de Fontainebleau, sur la plaine de Bière. 2124 Perthois et Perthoises occupent le bourg ainsi que ses deux hameaux : La planche et le Montceau. Dans un cadre naturel entre la

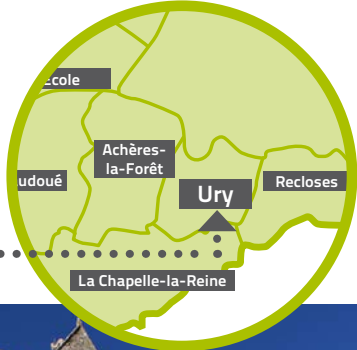
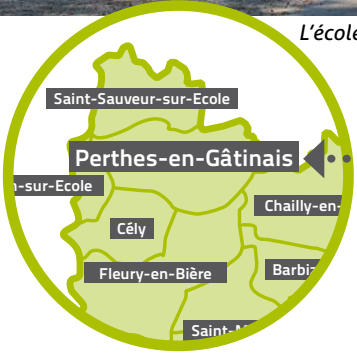
rivière École et la forêt, la commune de Perthes et son Maire Alain Chambron ont engagé depuis plusieurs années une démarche d'aménagement et de développement durable aux côtés du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français. Ainsi, la construction d'une

nouvelle école maternelle en matériaux biosourcés et la mise en place d'un réseau de chaleur à bois pour chauffer l'ensemble des bâtiments communaux s'inscrivent dans la phase 1 de la charte Ecoquartier signée en mai 2018. La commune est lauréate du label Zéro phyto. Perthes, c'est aussi de nombreuses animations culturelles organisées conjointement avec des associations dynamiques. Partez à la découverte de son église Saints-Gervais-et-Protais, ses lavoirs et moulins à eau, sa nouvelle caserne des pompiers. Bientôt une nouvelle gare routière pour les collégiens sécurisera les déplacements de tous les élèves. Le Pays de Fontainebleau porte l'ingénierie de ce projet.



L'école maternelle de Perthes

**+ d'infos**  
[www.ury.fr](http://www.ury.fr)  
 Tél. : 01 64 24 41 02



**+ d'infos**  
[www.perthes-en-gatinais.fr](http://www.perthes-en-gatinais.fr)  
 Tél. : 01 60 66 10 23

Les Uriquois et Uriquoises sont au nombre de 840. Cette commune est idéalement située en lisière de forêt et aux portes de grands axes routiers. Selon les mots de son Maire, Daniel Catalan c'est ce qui fait d'Ury un fort pôle d'attractivité. La commune accueille d'ailleurs des entreprises de grande envergure dont l'une se situe au 2<sup>ème</sup> rang mondial en terme de fabrication. La présence d'hôteliers et d'hébergeurs (gîtes ruraux (classés 3 épis), 6 chambres d'hôtes) sont un atout significatif pour le village. Ury a su préserver ses commerces de proximité, des services médicaux et ses installations sportives. Côté culture et patrimoine, son église Saint-Martin du XII-XIII<sup>ème</sup> siècle inscrite au titre des monuments historiques fait la fierté de ses habitants. L'association musicale « Musique à portée » créée en 2008 dans la commune rayonne sur tout le sud 77 et favorise le rapprochement social par la musique : mélange de publics, d'activités artistiques, de styles, d'artistes - amateurs et professionnels.



L'église d'Ury

# Oui, le Pays de Fontainebleau est aussi un territoire d'entreprises !

La dynamique de l'environnement d'affaires s'exprime notamment par la vitalité des réseaux qui réunissent de nombreux chefs d'entreprises et collaborateurs. Acteurs du développement économique local, ces groupements offrent un cadre propice aux rencontres et à l'émulation entre entrepreneurs. Chaque réseau a sa spécificité : la recommandation d'affaires, l'échange ou encore la formation. Au-delà, être membre d'un réseau est aussi un moyen

de rompre l'isolement et de profiter de l'intelligence collective. Entrepreneurs du Pays de Fontainebleau, faites connaissance avec ces réseaux, vous trouverez certainement celui ou ceux qui vous convien(nent) :

**ACCESS - AXE & CIBLE - CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS - DIRIGEANTES ACTIVES - BNI CELY DEAL - BNI LES 3 FLEUVES - INFO-SEINE.COM - PARIS SUD BUSINESS CLUB**

Retrouvez leurs coordonnées sur notre site Internet : <https://www.pays-fontainebleau.fr/se-developper/>

## La pépinière d'entreprises du Booster fête ses 10 ans !

Pour l'occasion, les portes de cet espace dédié à l'entrepreneuriat seront ouvertes le Lundi 12 novembre ! L'équipe du Booster accueillera les (futurs) entrepreneurs et les curieux pour une visite des bureaux et une présentation du dispositif d'accompagnement. Ce sera l'occasion d'un moment d'échanges privilégiés autour de la création d'entreprises sur

le Pays de Fontainebleau. Si vous avez l'envie d'entreprendre, inscrivez-vous à une visite !

## C'est qui ? C'est quoi ? C'est où ?

La pépinière d'entreprises du Booster est une structure d'hébergement et d'accompagnement pour les créateurs d'entreprise, portée par la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau. Installée au 2<sup>ème</sup> étage du centre Stop & Work Fontainebleau, la pépinière héberge actuellement 9 entrepreneurs. Sabine, Olivier, Annick, Nicolas... et tous les créateurs lauréats bénéficient ainsi du réseau et de l'accompagnement personnalisé du Booster, tout en profitant de l'émulation du centre d'affaires. Ils sont dans la lignée des belles aventures entrepreneuriales accompagnées depuis 2008 par la pépinière, comme celles d'Handpresso, de Caval&go ou de Corporate Travel. Découvrez leur projet sur le site du Booster : [www.lebooster-fontainebleau.fr/les-entreprises](http://www.lebooster-fontainebleau.fr/les-entreprises).

Créez votre entreprise près de chez vous !

**LE BOOSTER**  
ENTREPRENDRE AU PAYS DE FONTAINEBLEAU

**Lundi 12 novembre**  
Au **BOOSTER**  
Centre Stop&Work Fontainebleau

Pour ses 10 ans, la pépinière d'entreprises du **BOOSTER** ouvre ses portes !

HÉBERGEMENT  
FINANCEMENT  
ACCOMPAGNEMENT

- Visitez les locaux
- Rencontrez l'équipe
- Découvrez le dispositif

**Uniquement sur inscription:**  
[www.lebooster-fontainebleau.fr](http://www.lebooster-fontainebleau.fr)  
+ d'infos : 01 64 70 10 79  
ou [lebooster@pays-fontainebleau.fr](mailto:lebooster@pays-fontainebleau.fr)

## S'inscrire à une visite :

**[www.lebooster-fontainebleau.fr](http://www.lebooster-fontainebleau.fr) ou  
01 64 70 10 79**

## Concours Talents d'entrepreneurs du Pays de Fontainebleau

Après le succès de la 1<sup>ère</sup> édition du concours, le Pays de Fontainebleau renouvelle l'aventure ! Un nouvel appel à candidature à l'attention des entreprises du territoire sera bientôt lancé.

**A gagner :** 4 lots de communication, comprenant chacun une photo portrait, de l'affichage local et un relais presse / web. La remise des prix se fera lors des **Rencontres économiques** du Pays de Fontainebleau, en janvier prochain.

**Restez à l'écoute et suivez les pas de l'Atelier Nicolas Jenneau, de la Ferme des Moënes, des sociétés Gillard et Oxand, lauréats de la 1<sup>ère</sup> édition.**

**En savoir plus : 01 64 70 10 79 ou [economie@pays-fontainebleau.fr](mailto:economie@pays-fontainebleau.fr)**

# Le SMICTOM et leurs outils de communication

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le SMICTOM est l'interlocuteur unique pour l'ensemble des communes du Pays de Fontainebleau pour tout ce qui concerne la collecte des déchets. Pour vous accompagner au quotidien, le SMICTOM met à votre disposition de nombreux outils favorisant la réduction des déchets par la prévention. L'ensemble de ces supports est consultable sur le site internet du SMICTOM [www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr) ou disponible en mairie ou au siège du Pays de Fontainebleau.

Un guide du tri en fonction de votre commune de résidence fait le point sur les emballages recyclables dans le bac jaune, les interdits, les adresses et horaires de vos déchèteries, les points d'apports volontaires (textile, verre, journaux, magazines)



La lettre du SMICTOM, des thématiques différentes qui vous informent des dernières actions ou idées à mettre en oeuvre pour réduire les déchets.



Parfois sur votre bac jaune vous retrouverez cet avis de passage, il signale une erreur de tri, contactez alors le numéro vert pour avoir + d'infos. 0 800 133 895 (appel gratuit d'un poste fixe)



**Les composteurs du SMICTOM :**  
livraison et montage gratuits  
avec un bio-seau offert\*

Pour la chute des feuilles, optez pour le compostage !  
En plus de délester votre bac à ordures ménagères des épluchures de fruits et légumes, papier essuie tout, vous obtiendrez au printemps et tout au long de l'année un trésor pour vos plantations.  
C'est décidé, je composte !  
Appelez le **0 800 133 895** (appel gratuit d'un poste fixe)

400l  
27€

600l  
28€

400l  
20€

800l  
34€

Cette promo ne manque pas de piquant !

\*Offre réservée aux habitants du territoire du SMICTOM de la Région de Fontainebleau

# Une belle synergie autour du Pays de Fontainebleau pour la Charte : « Propreté forêt et lisière »

Dès juin 2017, le Pays de Fontainebleau s'est emparé du problème récurrent des dépôts sauvages s'étendant sur l'ensemble du territoire : un groupe de travail Forêt propre a été initié regroupant tous les acteurs impliqués.

La dégradation de la propreté en forêt a conduit Pascal Gouhoury, Président du Pays de Fontainebleau et Marie-Charlotte Nouhaud, 2<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge de l'environnement et développement durable à coordonner une démarche collective avec tous les partenaires concernés. La lutte contre les déchets est devenue impérative pour assurer le respect de ce site naturel remarquable. Cette démarche fait suite à la publication du cahier noir (document qui dresse le bilan sur l'accroissement des dépôts sauvages en forêt de Fontainebleau) de l'association "Les Amis de la Forêt de Fontainebleau". La mobilisation contre les dépôts sauvages a été élargie aux lisières des 26 communes

de notre territoire formant l'écrin de la forêt domaniale. Les axes de travail sont : la prévention, la communication, le repérage, la collecte des déchets, la lutte contre les infractions et la répression envers les contrevenants. Cette charte a été votée à l'unanimité du conseil communautaire en mars dernier.

La signature officielle a été organisée le jeudi 12 juillet à 17h30 au centre écotourisme de Franchard. Les signataires sont : Le Pays de Fontainebleau, Les Amis de la Forêt de Fontainebleau, l'Office National des Forêts, Le SMICTOM de la région de Fontainebleau, Le SMITOM Lombric, La réserve de Biosphère de Fontainebleau-Gâtinais et les associations signataires du cahier noir (La Fédération Française de Randonnée Seine-et-Marne, l'Association des Arracheurs Bénévoles de Plantes Invasives, le Comité de défense des Sites et Rochers d'escalade, les sylvains randonneurs, les amis du château de Fontainebleau).

Chacun des signataires s'engage à apporter, au regard de ses moyens et de ses

compétences, sa contribution à la lutte contre les déchets en forêt et en lisière, en particulier contre les dépôts sauvages et à coordonner les actions.



Signature de la Charte, juillet 2018

Les objectifs principaux de la charte sont de réduire d'ici 3 ans de façon significative le volume de déchets et détritiques à collecter, de définir les voies et moyens pour atteindre cet objectif et de veiller à ce que les déchets et détritiques déposés en forêt soient collectés et traités dans les meilleurs délais au meilleur coût.



Véhicule du Pays de Fontainebleau

texte de la charte à consulter sur [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr)

# Élaboration du premier Règlement Local de Publicité intercommunal du Pays de Fontainebleau

Pour assurer une publicité plus qualitative et plus respectueuse de notre cadre de vie, la communauté d'agglomération s'engage dans une démarche d'envergure : l'élaboration de son premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Son objectif ? Adapter la réglementation nationale concernant les publicités, les enseignes et les pré-enseignes aux spécificités des 26 communes du Pays de Fontainebleau.

## Trouver un juste équilibre sur notre territoire

Les dispositifs publicitaires, si leur utilisation n'est pas encadrée, peuvent menacer la qualité de notre cadre de vie. Pour autant, ces dispositifs sont indispensables au développement de notre économie, voire même à la survie de nos commerces de proximité qui ont besoin de cette visibilité. Partant de ces constats, le Pays de Fontainebleau se lance dans l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (délibération de prescription du 14/12/2017).

Bénéficiant de nombreux périmètres de protection du patrimoine bâti comme naturel, le territoire est déjà préservé des publicités. L'objectif global du RLPi va alors être de chercher à conserver la qualité paysagère du territoire en le préservant de la pollution visuelle qui peut être engendrée par les dispositifs publicitaires tout en permettant l'expression des acteurs locaux.

Ce RLPi visera à ajuster ou préciser la réglementation nationale aux enjeux paysagers, touristiques, patrimoniaux et économiques des 26 communes de l'agglomération. Juridiquement, c'est un document d'urbanisme

qui fixe, par zones, les obligations en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseignes. Ces obligations réglementent, entre autres, le format, le mode d'implantation, ou encore la densité des dispositifs.

## Les objectifs de la démarche

Le premier objectif est d'assurer une bonne visibilité des acteurs économiques. Cela passe par l'équilibre entre le bon exercice de leurs activités et l'amélioration du cadre de vie. Cela peut être fait en luttant contre les nuisances visuelles, en valorisant le paysage et le patrimoine, et en participant aux efforts d'économies d'énergie.

Ce RLPi nous permettra également de mettre en valeur les entrées de ville et les grands axes, premières images des communes et du territoire, ainsi que de favoriser son attractivité, d'améliorer la qualité du message publicitaire en limitant la surabondance d'informations, et d'intégrer les dernières innovations en termes de publicité.

Le RLPi est soumis à la réglementation nationale concernant les publicités, les enseignes et les pré-enseignes, et aux spécificités du territoire, notamment au sujet

## Le saviez-vous ?

Les dispositifs publicitaires doivent répondre à des règles en matière de surface d'affichage, de hauteur... en fonction de la taille de l'agglomération. Certains dispositifs peuvent être interdits.

Les publicités et pré-enseignes sont interdites « hors agglomération ». Les pré-enseignes dérogatoires se limitent désormais aux monuments historiques ouverts à la visite et à la signalisation des produits du terroir.

Plusieurs supports sont interdits pour les publicités : les arbres, les panneaux de signalisation routière, les mâts d'éclairage ou de télécommunication, les murs de cimetière ou de jardin public, etc. Il est également interdit d'apposer une publicité sur une façade de bâtiment dite non-aveugle, c'est-à-dire présentant une ouverture (fenêtre, porte...).

des monuments historiques. Elaborer un Règlement Local de Publicité à l'échelle intercommunale va nous permettre d'apporter une cohérence en matière de publicité par une harmonisation des règles sur l'ensemble du territoire. C'est un projet collectif, qui nous concerne tous. La concertation est au cœur de la démarche et garantira une co-construction pour un projet partagé.




7 communes de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau ont aujourd'hui un règlement communal de publicité approuvé mais aucun n'a été mis en conformité avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 dite Grenelle II. Or, passé le 13 juillet 2020, ils seront caducs. Le non remplacement des règlements locaux de publicité avant 2020 par un règlement intercommunal conforme à la loi Grenelle II amènerait l'application du règlement national dont le contenu serait trop restrictif pour assurer l'animation des pôles urbains de l'agglomération.

## Communes disposant d'un RLP / RLPi sur l'agglomération du pays de Fontainebleau

COMMUNE	RLP	RLPi	Date d'approbation
AVON	x		21/10/2009
BOURRON-MARLOTTE	x		29/12/1993
CELY EN BIÈRE		x	31/11/1986
CHAILLY-EN-BIÈRE		x	31/11/1986
FONTAINEBLEAU	x		18/08/2000
PERTHES EN GATINAIS		x	31/11/1986
SAINT-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE		x	31/11/1986



## Principales définitions

PUBLICITE	PRE-ENSEIGNE	ENSEIGNE
« toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention »	« toute inscription, forme ou image signalant la proximité d'un immeuble ou s'exerce une activité déterminée »	« toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce »
En agglomération, les pré-enseignes sont soumises aux règles qui régissent la publicité (= même règlement) Hors agglomération, seules les pré-enseignes « dérogatoires » sont autorisées		Tous les dispositifs situés sur l'unité foncière où s'exerce l'activité sont à considérer comme des enseignes
 <p>Publicité</p>	 <p>Pré enseigne</p>	 <p>Enseigne</p>

### 4 étapes essentielles jusqu'en 2020

Le lancement de la démarche s'est fait en juin 2018 pour une approbation en 2020. Celle-ci se fait en 4 étapes clés :

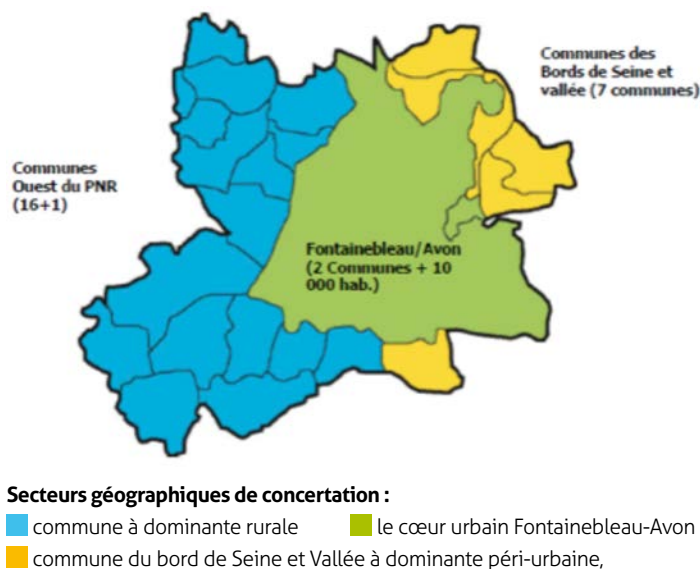


### Comment participer dès aujourd'hui

Plusieurs possibilités vous sont offertes actuellement pour être informé et nous faire part de vos remarques :

- ◆ Ouverture d'un registre de concertation au siège de l'agglomération du Pays de Fontainebleau et dans les 26 mairies des communes membres aux heures habituelles d'ouverture,
- ◆ Mise à disposition d'informations et de documents au fur et à mesure de l'avancement du projet sur le site internet de la collectivité et le cas échéant des communes ainsi que d'un dossier papier joint au registre de concertation,
- ◆ Un questionnaire sur la perception des problématiques du RLPi sera diffusé en ligne sur le site de la CAPF.

Des réunions d'échange seront aussi organisées avec les partenaires publiques, les acteurs économiques concernés et les habitants. Voir agenda dernière de couverture.



## Le Yachting Club du Pays de Fontainebleau

Le Yachting Club du Pays de Fontainebleau est l'un des clubs qui bénéficie du Port de Plaisance intercommunal situé à Valvins (Avon) récemment rénové.

Interview de **Éric Berezoutzky**, Président du YCPF

### Quelle est l'histoire de ce club ?

Créé en 1968, ce club a toujours eu une activité riche : pratique de la voile bien sûr, mais aussi restauration de bateaux et toujours le souhait de rendre accessible ce sport praticable à tous les âges. Un peu au ralenti ces 4 dernières années pendant les travaux le club a tout de même participé à des compétitions et obtenu un titre prestigieux (équipage champion du monde en F15 en mer en 2016).

### Faut-il posséder un bateau pour venir au club ?

Pas du tout, le club possède 4 quillards de sport F15, mais aussi d'une quinzaine de dériveurs de sport et 1 petit quillard de croisière. Les nouveaux adhérents sont placés sous la tutelle des membres plus expérimentés jusqu'à atteindre l'autonomie. Nous disposons par ailleurs de bateaux à moteur assurant la sécurité sur la Seine.

### Ces récents travaux, qu'ont-ils apportés au Port ?

Une grue de 2 tonnes manipulée par des membres diplômés permet la mise à l'eau des bateaux avec quille. Une descente en pente douce est réservée aux bateaux légers. Le "club house" permet quant à lui d'organiser des moments conviviaux avec les adhérents. L'activité du YCPF a grandement redynamisé le port.

### Que faut-il faire pour adhérer ?

Venez nous rencontrer au port tous les dimanches de 10h à 18h ou consultez le site [www.ycpf.fr](http://www.ycpf.fr)



Inauguration du ponton et grue, juin 2018

## Le meeting de natation

15 jours avant les championnats régionaux Hiver 25 m, la piscine de la Faisanderie accueille le meeting du Pays de Fontainebleau.

C'est le Cercle des Nageurs de Fontainebleau Avon qui organise ce premier meeting regroupant des clubs départementaux et régionaux. Les 24 et 25 novembre prochains, les bassins du stade nautique seront occupés par toutes les catégories à partir de 10 ans pour les filles et 11 ans pour les garçons. Allez les encourager !



Cette saison, l'association peut aussi être fière d'avoir 3 de ses nageurs choisis par la marque MP Michaël Phelps. Robin Agius, Enzo Darcy et Maxime Rubinelli vont représenter le club, au niveau national après avoir atteint les qualifications aux championnats de Nationale 2 l'an passé.

## Retour sur Boost tes vacances

Cet été, le Pays de Fontainebleau a accueilli le dispositif Boost tes vacances du 23 au 27 juillet sur les communes de Bois-le-Roi, Samoreau, Chailly-en-Bière, Perthes, Cély, Fleury-en-Bière, Achères-la-Forêt, Ury et Bourron-Marlotte. Ce sont pas moins de **275 participants de 5 à 17 ans** qui ont pu être accueillis par les 19 encadrants mobilisés. L'objectif était de dynamiser les territoires des intercommunalités durant les vacances scolaires, de concevoir et mettre en place un nouveau projet d'animations gratuites et de proximité et de proposer des activités sportives, culturelles et éducatives aux enfants et aux jeunes. Pari réussi !



# Les activités petite enfance - enfance et jeunesse font le plein.

Afin de répondre à l'objectif des élus d'une couverture totale du territoire avant fin 2018, l'activité du Relais Assistant Maternel (RAM) s'est étendue dès la rentrée. Pour les activités enfance et jeunesse, l'été a été un vrai succès et les projets à venir ne manquent pas.



Défilé de Printemps 2018

## Le Relais Assistants Maternels intercommunal des lutins

Le RAM intercommunal des Lutins est organisé autour de cinq secteurs :

- ◆ **Les lutins de la Forêt** (Fontainebleau)
- ◆ **Les lutins de la Vallée** (Avon)
- ◆ **Les lutins de la Plaine** (Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Chailly-en-Bière, Cély, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Germain-sur-École et Saint-Sauveur-sur-École)
- ◆ **Les lutins de la Seine** (Bois-le-Roi, Chartrettes, Héricy, Samois-sur-Seine, Samoreau et Vulaines-sur-Seine)
- ◆ **Les lutins de la Reine** (Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Recloses, Tousson et Ury)

Grâce à un travail collaboratif entre le Pays de Fontainebleau, les communes, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Protection Maternelle Infantile (PMI) de Seine-et-Marne, ces deux derniers secteurs ont bénéficié d'une extension des locaux d'accueil. En effet, les lutins de la Seine proposent désormais des ateliers d'éveil à destination des publics à **Samoreau** et **Vulaines-sur-Seine**, en plus de Bois-le-Roi. Une autre salle accueille aussi les lutins de la Reine à **Bourron-Marlotte**, pour compléter les ateliers déjà en place de La Chapelle-La-Reine et Noisy-sur-École.

Cette nouvelle organisation est progressivement enrichie d'aménagements, d'outils et de projets mutualisés au service des assistant(e)s maternel(le)s, des familles et leurs enfants.

## Un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans qui n'a pas désemplit de l'été.

L'été 2018 était chargé à l'accueil de loisirs 3 à 11 ans du Pays de Fontainebleau, dans les locaux scolaires de Saint-Sauveur-sur-École. Sur la piste des aventuriers en juillet, 129 enfants ont fréquenté les activités, avec des journées à plus de 90 présences. Les mini séjours à la Ferme de la Mercy, la sortie au Nautic Parc de Bougival et le spectacle de fin de mois pour les familles ont été des temps forts très appréciés.

En août, ce sont 149 enfants qui ont joué aux petits détectives, en particulier à la sortie base de loisirs de Buthiers et lors de la veillée Cluedo en famille.

Depuis la rentrée, les mercredis et petites vacances font le plein et sont désormais hébergés dans le groupe scolaire Rosa Bonheur de Chailly-en-Bière, dans l'attente de la fin des travaux du bâtiment socioculturel à Cély.

## Culture de potager et culture artistique, les collégiens et lycéens ont bien oeuvré ces derniers mois.

Les adolescents de 11 à 17 ans ont aussi bénéficié d'activités fortes en émotions.

Le début de l'été a été marqué par la réalisation, avec un graphiste professionnel et des collégiens, de 3 fresques au collège DENE COURT, sur le thème du développement durable. Ce projet, financé par le Département, prévoit de s'étendre vers d'autres sites.



Fresque au collège DENE COURT

Entre un séjour très sportif en Suisse avec une trentaine de jeunes, un camping à Samoreau sur le thème Immersion Nature, avec le soutien du dispositif AJEP de Jeunesse et Sport, et les Journées Oxygènes, le programme estival était varié et attractif ! Les Tickets Loisirs obtenus auprès de la Région Ile-de-France ont permis de proposer de nombreuses activités sportives à l'île de loisirs de Bois-le-Roi. Les jeunes ont aussi pris soin de leur carré Potager, avec des récoltes abondantes.

Les vacances d'automne 2018 promettent d'être tout aussi riches avec deux thématiques principales, Halloween et le Centenaire de la Grande Guerre. A cette occasion, de nombreux projets inter-générationnels seront proposés aux publics.

Plus d'informations sur le site Internet [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr) et le Portail Famille

◆ **Les ateliers du Booster :**

**En novembre à Chartrettes, Agora**

Le 06 : Les clés pour réussir sa création d'entreprise

Le 13 : Embauche du 1<sup>er</sup> salarié

Le 20 : Le langage commercial

**En décembre à Fontainebleau, Centre Stop & Work**

Le 04 : La méthode CANVAS

Le 11 : Pitez votre activité !

◆ **Les Portes Ouvertes du Booster**

**Lundi 12 novembre** sur inscription [www.lebooster-fontainebleau.fr](http://www.lebooster-fontainebleau.fr)

◆ **Le concours de Talents d'entrepreneurs à partir du 1<sup>er</sup> décembre**

◆ **Les conseils communautaires :**

**Jeudi 22 novembre** à Ury, et **Jeudi 20 décembre** (lieu à définir)

◆ **Ateliers Règlement Local de Publicité Intercommunal pour les commerçants, enseignistes et entrepreneurs**

**Vendredi 30 novembre** de 20h30 à 22h30, salle "La Samoisienne"

à Samois pour les communes rurales et périurbaines

**Mardi 4 décembre** de 20h30 à 22h30, Maison dans la vallée à

Avon pour le pôle urbain de l'agglomération

◆ **Réunion publique avec l'ensemble des habitants pour le RLPi**

**Mardi 11 décembre** de 20h30 à 22h30, Fontainebleau cinéma "Le paradis"

◆ **Projet de territoire**

**Samedi 8 décembre :** ma balade du territoire

(rendez-vous sur [www.pays-fontainebleau.fr/balade](http://www.pays-fontainebleau.fr/balade))



**Fontainebleau  
TOURISME**

Grâce aux bons cadeaux de Fontainebleau Tourisme, faites découvrir à vos proches les activités « coups de cœur » de l'office intercommunal : baptêmes en chiens de traîneau, tickets château, balades en calèche et en petit train, sans oublier un petit détour par la boutique pour vos idées cadeaux.

**+ d'infos au 01 60 74 99 99**



AGENDA DE FIN D'ANNÉE

◆ **Concert pour la paix**

Dimanche 11 novembre 2018 à 17h à Fontainebleau, Théâtre municipal

◆ **Collecte de jouets à Héricy**

Samedi 24 novembre 2018 de 10h à 12h et de 14h à 17h à Héricy, Salle du conseil à la mairie

◆ **« Où est la lune ? »**

Samedi 24 novembre 2018 à 15h30 à Chartrettes, Espace culturel Renée Wanner

◆ **Soirée théâtre**

Samedi 1<sup>er</sup> décembre à La Chapelle-la-Reine, Villa Capella

◆ **Concert - l'Orchestre Symphonique en Résonance**

Dimanche 2 décembre 2018 à 16h à Samoreau, La Grange aux dîmes

◆ **Concert de Noël - Union musicale de Fontainebleau**

Dimanche 2 décembre 2018 à 17h à Fontainebleau, Théâtre municipal

◆ **Fête des Lumières et marché de Noël**

Samedi 8 décembre, toute la journée à Samois-sur-Seine, Place du village et Foyer Django Reinhardt

◆ **Inauguration de la féerie de Noël**

Samedi 8 décembre 2018 à Perthes, Place de la mairie

◆ **Spectacle pyrotechnique, conte de Noël**

Samedi 8 décembre 2018 à 19h à Héricy

◆ **Cœur Gospel 77**

Samedi 8 décembre à 20h30 à Perthes, Eglise Saints Gervais et Protais

◆ **Salon Bio Zen de Noël**

Samedi 8 et dimanche 9 décembre à Barbizon, Espace Culturel Marc Jacquet

◆ **Marché de Noël à Héricy**

Samedi 8 et dimanche 9 décembre 2018 à Héricy, Salle du Clos

◆ **La compagnie Del Intermezzo présente «Il campiello»**

Samedi 8 décembre à 20h30 et dimanche 9 décembre à 16h30 à Chailly-en-bière, salle Claude Cottreau

◆ **Marché aux fleurs**

Dimanche 9 décembre 2018 à Perthes, devant la boulangerie

◆ **Concert - L'Illiade et l'Odyssee**

Dimanche 9 décembre 2018 à 17h à Fontainebleau, Théâtre municipal

◆ **Marché de Noël à Fontainebleau**

Vendredi 14 de 16h à 20h, Samedi 15 de 10h à 20h, Dimanche 16 décembre de 10h à 18h à Fontainebleau, Place de la république

◆ **Concert Noël en fraternité**

Samedi 15 décembre 2018 à 16h à Fontainebleau, Eglise Saint-Louis

◆ **Course de Noël**

Samedi 15 décembre 2018 de 16h à 19h à Samois-sur-Seine, Rues du village et Place de la République

◆ **Les petits carrés de Noël**

Dimanche 16 décembre 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h à Fontainebleau, Hôtel de l'Aigle noir

◆ **Marché**

Dimanche 16 décembre à La Chapelle-la-Reine, Villa Capella

◆ **Le VTT fête l'hiver**

Dimanche 16 décembre à 9h30 à Perthes, parking de la mairie

◆ **Concert musique en famille**

Mercredi 19 décembre 2018 à 19h à Fontainebleau, Théâtre municipal

◆ **Noël en jeux à Fontainebleau**

Du vendredi 21 décembre au dimanche 6 janvier 2019 à Fontainebleau, Place de la république

◆ **Théâtre - Soirée du Réveillon**

Lundi 31 décembre 2018 à 20h30 à Fontainebleau, Théâtre municipal

◆ **Réveillon latino**

Lundi 31 décembre 2018 à 21h à Samois-sur-Seine, La Samoisienne